



## Mairie de Fontenay le Vicomte

### DÉCISION DU MAIRE

#### AVENANT N°2 À LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE GRACIEUX DE LA SALLE POLYVALENTE « LES VIGNES » À L'ASSOCIATION GYM D'ENTRETIEN VAL D'ESSONNE (GEVE)

N° 2024/11

Le Maire de Fontenay le Vicomte,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2020, modifiée par délibération du 19 juin 2020, portant délégations de pouvoirs au Maire et lui permettant notamment de décider de la conclusion de louage de choses n'excédant pas 12 ans ;

VU la convention pour la mise à disposition de la salle polyvalente « LES VIGNES » au profit de l'association GYM D'ENTRETIEN VAL D'ESSONNE (GEVE), en date du 11 octobre 2022, pour l'année scolaire 2022-2023 ;

VU l'avenant n°1 du 15 septembre 2023 portant renouvellement de la convention de mise à disposition de la salle Polyvalente « LES VIGNES » au profit de l'association GYM D'ENTRETIEN VAL D'ESSONNE (GEVE) pour l'année 2023-2024,

**CONSIDÉRANT** la demande de renouvellement de la convention susvisée formulée par l'association GYM D'ENTRETIEN VAL D'ESSONNE (GEVE) pour l'année 2024-2025 ;

**CONSIDÉRANT** que le renouvellement doit faire l'objet d'un avenant conformément à l'article 7 de la convention susvisée ;

### DÉCIDE

**Article 1 :** De signer l'avenant n°2 à la convention de mise à disposition à titre gracieux de la salle polyvalente « LES VIGNES », au profit de l'association GYM D'ENTRETIEN VAL D'ESSONNE (GEVE), représentée par sa Présidente Madame Laëtitia DUBE, dont le siège social est situé 9 rue de la Sablière à MENNECY (91540), afin que cette association y enseigne ses activités gymniques d'entretien et de bien-être, à compter du 2 septembre 2024 jusqu'au 5 juillet 2025.

**Article 2 :** De signer un Contrat d'Engagement Républicain des associations bénéficiant de subventions publiques conformément au décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021.

**Article 3 :** L'association GYM D'ENTRETIEN VAL D'ESSONNE (GEVE) utilisera la salle polyvalente « LES VIGNES » les lundis de 11h00 à 12h00, les jeudis de 10h00 à 13h00 et les vendredis de 11h30 à 13h00.



Fait à Fontenay-le-Vicomte,

Le 20 septembre 2024

Maire

Valérie MICK RIVES